



Vouhé, notre village

Infos municipales juin 2018

SITE INTERNET

Toutes les infos sur le site de la Commune
www.vouhe17.fr

Pour toute information ou proposition, vous pouvez contacter Mme Thureau-Blumberg Cécile, Conseillère Municipale, en charge du site de la commune.

RENTREE SCOLAIRE 2018

L'Académie de Poitiers a émis un avis favorable par courrier du 30 mars 2018 à la Commune de Vouhé concernant le retour à la semaine de 4 jours scolaires pour la rentrée de septembre 2018 suite au décret 2017-1108 du 27 juin 2017.

IMPORTANT

Il est important de respecter les stationnements « handicapés » prévus devant l'école de la commune, merci pour eux !

ACCA de VOUE

- L'association ACCA de Vouhé se réunit pour son Assemblée Générale
Le vendredi 29 juin
20h30 à la Salle des Fêtes

FETE DE L'ECOLE

La fin de l'année scolaire approche, l'APE et les écoles de Vouhé et de Puyravault organisent :

Le Samedi 23 juin 2018
au stade de Puyravault

Au programme :

- 10h Kermesse
- 11h Spectacle des enfants
- 12h Restauration sur place (réservation au 06 47 93 23 43 ou ape17700@gmail.com)
- Buvette - snack

Jeux gonflables - Tombola

JEUNES DE 16 ANS

Vous avez 16 ans dans l'année (filles ou garçons) vous devez vous faire recenser pour la Journée Défense Citoyenneté à la Mairie dans le mois qui suit votre anniversaire.

Une attestation vous sera remise afin de pouvoir vous inscrire à toute demande d'examen.

CARTES IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 25 mars 2017, la mairie de Vouhé ne délivre plus de carte d'identité ni de passeport.

Les mairies de Surgères, Mauzé/Mignon, La Rochelle, Rochefort, Saint Jean d'Angely... gère ces demandes depuis cette date.

Nous vous invitons à prévoir des délais suffisants pour l'obtention de ces documents (notamment avant la période de vacances).

Penser à contacter la mairie souhaitée pour prendre Rendez-vous.

INFORMATION MAIRIE

Après 42 ans de services au secrétariat de la mairie de Vouhé, Mme LIGNERON Sylvette prend une retraite bien méritée le 1er juin 2018.
Chrystelle THIBAUD vous accueille à la mairie avec des nouveaux horaires :

Lundi de 14h00 à 17h
Mardi de 14h00 à 18h00
Mercredi de 14h00 à 17h00
Jeudi fermé
Vendredi de 14h00 à 18h00

Cet été, la mairie sera fermée : Du 02 au 06 juillet ;
Du 30 juillet au 03 août ; Du 27 au 31 août.

ENTRETIEN DE VOS JARDINS

Une loi a été votée le 22 juillet 2015 sur la transition énergétique pour une croissance verte, la Commercialisation des produits phytosanitaires, leur détention et leur utilisation seront interdits pour tous les particuliers et ce à compter du 1er janvier 2019, Faites un geste pour la nature, pour vos voisins et pour vous-même !



Vouhé, notre village

Infos municipales juin 2018

RAPPEL IMPORTANT

Le Conseil Municipal rappelle qu'un arrêté a été établi le 18 octobre 2013 concernant les nuisances sonores.

En voici un extrait :

« Tout occupant des locaux privés doit veiller à la tranquillité de son voisinage (musique, télévision, appareil ménager, aboiement de chiens... »

« Les travaux de jardinage, bricolage, nettoyage.... ne sont autorisés que :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie.

ANIMATION DU 13 JUILLET 2018

Le vendredi 13 juillet, Vouhé est en fêtes !

A partir de 19h : marche semi-nocturne avec étapes organisée par l'association « Vouhé en Fêtes »
> départ du stade (des bulletins d'inscriptions seront distribués très prochainement dans votre boîte aux lettres)

La commune de Vouhé vous invite ensuite à :
22h30 : Retraite aux flambeaux
23h : Feu d'artifice

Animations : bal, buvette, jeux pour enfants

Rendez vous au stade - Club house